

COMMUNIQUE DE PRESSE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 22 FÉVRIER 2023

Le débat d'orientations budgétaires arrêté

Le dernier conseil communautaire s'est déroulé le 22 février 2023 à la salle des fêtes de Plieux.

Après le mot d'accueil de Madame Maryse CLAVERIE, Maire de Plieux, qui a fait part de son plaisir d'accueillir ce conseil communautaire sur sa commune, Xavier BALLENGHIEN, Président de la Lomagne Gersoise, a soumis aux conseillers communautaires l'ordre du jour qui comportait plusieurs questions budgétaires, notamment le débat d'orientations budgétaires de la Lomagne Gersoise et le projet de budget 2023 de l'office de tourisme Gascogne Lomagne.

Olivier TARBOURIECH, Vice-président aux Finances, a présenté à ses collègues l'état des finances de la Lomagne Gersoise.

Ainsi, les orientations budgétaires présentées tiennent compte du contexte actuel et à venir, avec des dépenses qui vont connaître une hausse du fait du choc inflationniste (tension sur les approvisionnements en matières premières et augmentation drastique des prix de l'énergie) d'une part, et d'autre part du fait d'une évolution des équipes communautaires avec le développement de nouveaux services à la personne par exemple. Concernant les recettes, le choix est de ne pas augmenter les taxes communautaires même si des interrogations se posent sur le dynamisme du nouveau panier de recettes fiscales et de ses compensations.

Toutefois, les orientations retenues sont bien de poursuivre les axes majeurs du projet de territoire engagé en 2020 pour développer l'attractivité de la Lomagne Gersoise :

- La mise en œuvre d'un programme ambitieux d'investissements structurants, en particulier sur les bâtiments scolaires ;
- Le renforcement des conditions de solidarité territoriale avec le développement ou l'exercice de nouveaux services à la population (Soutien à la parentalité -relais petite enfance, lieux d'accueil enfants parents, ludothèques-, accompagnement numérique...) avec une volonté affirmée de proposer ces services sur l'ensemble du territoire ;
- La poursuite des efforts de solidarité communautaire et le soutien aux projets communaux, avec la poursuite des fonds de concours (150 000€ annuels) et de la dotation de solidarité communautaire (150.000 € annuels également).

Thierry CAMBOURNAC, Vice-président au tourisme, a présenté le rapport d'activités 2022 de l'office de tourisme attestant des bons résultats de fréquentation touristique de cette année et le budget 2023, ainsi que la demande de classement de l'Office de Tourisme en catégorie I.

Sur proposition de Philippe BLANCQUART, Vice-président à l'environnement et aux énergies renouvelables, les élus communautaires se sont également prononcés lors de cette assemblée sur la mise à disposition par bail emphytéotique de deux sites pour le développement d'ombrières photovoltaïques, ainsi que sur l'engagement de démarches visant à la valorisation des certificats d'économie d'énergie par désignation d'un « tiers regroupueur ».

Ce conseil s'est conclu par un verre de l'amitié offert par la commune de Plieux.